

Compte rendu du Conseil municipal du 26 juin 2007

Présidence de M. Gérald HÉRAULT, Maire, Vice Président du Conseil Général de l'Essonne
Secrétaire : Madame FLOURIOT-BRISTOT

Présents : M. HÉRAULT, Maire, Vice-Président du Conseil Général de l'Essonne, Mme DUCASSÉ, M. MEILLAT, Mme MANTE, Mme HERFELD, M. COURTOIS, M. TARER, M. VEYRAT, M. BRAT, M. FEYDEL
Adjoints au Maire

Mme MAREST, Mme BAZIN, M. PERRIOT, Mme MOULINET-SIAT, Mme LE NOXAIC, M. ARNOL, Mme BINELLO, Mme RENVOISÉ, Mme DUPEYRAT, M. LAURENT, M. LECHEVALIER, M. POTIER, Mme PERROT, Mme FLOURIOT-BRISTOT, M. BANQUY, M. MIALET, M. GUILLEMENOT,
Conseillers Municipaux

Absents ayant donné procuration :

Mme BOLLIET ayant donné procuration à Mme DUCASSÉ jusqu'à son arrivée à 21 H 48

Mme AUBERT ayant donné procuration à M. HÉRAULT

Melle FILIP ayant donné procuration à Mme RENVOISÉ

M. VUCÉKOVIC ayant donné procuration à M. MIALET

Absents :

M. BOUISSET, M. JOSSE, M. ZAMMIT, Mme BERNARD

ADOpte À L'UNANIMITÉ

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 29 mai 2007

Monsieur le Maire propose de modifier l'ordre du jour en retirant :

le point n° 22 – Enfouissement des réseaux publics aériens de distribution d'électricité et de communications téléphoniques rue du Maréchal Lyautey : signature de la convention avec France Télécom

ADOpte À L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour de la présente séance ainsi modifié

Monsieur LECHEVALIER entre en séance à 20 H 40

Madame DUCASSÉ, 1^{er} Maire Adjoint, présente le compte administratif de l'exercice 2006 puis Monsieur le Maire quitte la séance et donne la présidence à Madame DUCASSÉ qui fait procéder au vote du Compte Administratif 2006

APPROUVE A LA MAJORITÉ

Abstentions : MM. MIALET, GUILLEMENOT, VUCÉKOVIC

Le Compte Administratif 2006 du Budget Principal

Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance

DÉCLARE A LA MAJORITÉ

Abstentions : MM. MIALET, GUILLEMENOT, VUCÉKOVIC

Que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2006 par le Receveur est conforme au Compte Administratif

DÉCIDE A LA MAJORITÉ

Abstentions : MM. MIALET, GUILLEMENOT, VUCÉKOVIC

D'affecter définitivement une partie du résultat de fonctionnement soit 1 949 821.05 € du C.A de l'exercice 2006 en réserve au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement

PREND ACTE A LA MAJORITÉ

Abstentions : MM. MIALET, GUILLEMENOT, VUCÉKOVIC

Du rapport relatif à l'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) au titre de l'exercice 2006

APPROUVE A LA MAJORITÉ

Abstentions : MM. MIALET, GUILLEMENOT, VUCÉKOVIC

La décision modificative n° 2 de l'exercice 2007

APPROUVE A L'UNANIMITÉ

Le projet de modification du Plan d'Occupation des Sols

ARRÊTE A L'UNANIMITÉ

Au vu du bilan de la concertation, le projet de révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols et approuve ledit projet

Madame BOLLIET entre en séance à 21 H 18

DÉCIDE A LA MAJORITÉ

Abstentions : MM. MIALET, GUILLEMENOT, VUCÉKOVIC

De céder à la Société B.D.M les propriétés communales sises, 120 rue de la Garenne parcelles section AO n° 631 et AO N° 632 pour un montant de 100 000 euros (Cent mille Euros) et autorise Monsieur le Maire ou l'un de ses Adjointes dans l'ordre du tableau à signer les actes utiles à cette cession

Monsieur BANQUY entre en séance à 21 H 27

DÉCIDE A L'UNANIMITÉ

De céder la propriété cadastrée section AS n° 3, sise 63 rue Raymond Paumier, à Monsieur et Madame BEAUGENDRE Vincent, domiciliés 5 avenue du Maréchal Lyautey à Montgeron, pour un montant de deux cent dix mille euros (210 000 €) et autorise Monsieur le Maire ou l'un de ses Adjointes dans l'ordre du tableau à signer les actes utiles à cette cession

APPROUVE A L'UNANIMITÉ

Le projet de construction de la Maison Communautaire de l'Environnement, sis 4 avenue de la République à Montgeron sur la parcelle cadastrée section n° 101, d'une superficie de 4 300 m² et autorise la Communauté d'Agglomération Sénart Val de Seine à déposer une demande de permis de construire et à construire sur ladite parcelle

SOLLICITE A L'UNANIMITÉ

Du Conseil Général les subventions les plus élevées possibles pour concourir au financement des opérations d'aménagements d'accès handicapés dans la Résidence Vandeville et l'entrée de l'église Saint Jacques et autorise Monsieur le Maire ou l'un de ses Adjointes dans l'ordre du tableau à déposer les dossiers correspondants auprès du Conseil Général de l'Essonne

SOLLICITE A L'UNANIMITÉ

Du Conseil Général les subventions les plus élevées possibles pour le resurfaçage d'une piste d'athlétisme au stade Pierre de Coubertin et autorise Monsieur le Maire ou l'un de ses Adjointes dans l'ordre du tableau à déposer le dossier correspondant auprès du Conseil Général de l'Essonne

APPROUVE A L'UNANIMITÉ

La signature, le programme définitif et le plan de financement du contrat départemental communal avec le Département de l'Essonne et sollicite l'octroi par le Conseil Général de l'Essonne d'une subvention calculée aux taux de 56 % du montant des opérations proposées

SOLLICITE A L'UNANIMITÉ

Auprès de tout partenaire, notamment le Conseil Général et l'Etat des subventions pour financer le projet de vidéo protection de différents espaces publics de la commune et autorise Monsieur le Maire ou l'un de ses Adjointes à déposer les demandes auprès de ces organismes

DÉCIDE A L'UNANIMITÉ

De lancer une consultation selon la procédure d'appel d'offres ouvert relatif à l'entretien de la voirie communale de Montgeron pour l'année 2007 et autorise Monsieur le Maire ou l'un de ses Adjointes à passer et à signer les marchés correspondants avec les entreprises retenues

DÉCIDE A L'UNANIMITÉ

La pérennisation de la commission mixte du marché Saint Hubert tant dans son fonctionnement que dans sa composition qui est de 4 membres représentants du Conseil Municipal Madame DUCASSÉ, Messieurs TARER, PERRIOT, GUILLEMENOT et de 4 membres représentants les commerçants du marché

APPROUVE A L'UNANIMITÉ

La modification du tableau des effectifs ratifiant le changement des intitulés de grade en application des décrets des 17/11/06 et 22/12/06 et transformant les postes nécessaires à la nomination des agents ayant réussi des concours et examens professionnels

APPROUVE A L'UNANIMITÉ

Les modalités d'avancement de grade et les taux de promotion

AUTORISE A L'UNANIMITÉ

Monsieur le Maire à signer une convention avec l'établissement public à caractère administratif MÉTÉO FRANCE concernant la mise à disposition d'un agent communal à mi-temps

AUTORISE A L'UNANIMITÉ

Monsieur le Maire ou l'un de ses Adjointes dans l'ordre du tableau à signer la convention relative à des travaux d'enfouissement de réseaux de communications France Télécom avenue de la Grange (entre la Place de l'Europe et l'avenue Charles de Gaulle)

AUTORISE A L'UNANIMITÉ

Monsieur le Maire ou l'un de ses Adjointes dans l'ordre du tableau à signer la convention relative à des travaux d'enfouissement de réseaux de communications France Télécom avenue de la République (entre la rue René Cassin et la limite de la commune de Yerres)

AUTORISE A L'UNANIMITÉ

Monsieur le Maire à signer la convention avec la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales afin de permettre le versement de la subvention pour le lieu d'Accueil Enfants/Parents 1,2,3 Soleil à l'Oly

AUTORISE A L'UNANIMITÉ

Le Maire à signer les conventions avec les associations sportives bénéficiant de subventions supérieures au seuil de 23 000 €

APPROUVE A LA MAJORITÉ

Abstentions : MM. BANQUY, MIALET, GUILLEMENOT, VUCÉKOVIC

La signature d'un marché négocié sans publicité préalable et sans mise en concurrence concernant l'extension du logiciel de gestion de la bibliothèque ALOES fourni par la société OPSYS et autorise Monsieur le Maire ou l'un de ses Adjoints à signer le marché correspondant

AUTORISE A LA MAJORITÉ

Abstentions : MM. BANQUY, MIALET, GUILLEMENOT, VUCÉKOVIC

Monsieur le Maire à solliciter une aide de l'Etat (2^{ème} tranche) pour l'opération d'équipement matériel et mobilier de la médiathèque au titre du concours particulier de la dotation globale de décentralisation

AUTORISE A LA MAJORITÉ

Abstentions : MM. BANQUY, MIALET, GUILLEMENOT, VUCÉKOVIC

Monsieur le Maire à solliciter une aide de l'Etat pour la 2^{ème} phase de l'opération d'informatisation de la médiathèque au titre de la 3^{ème} tranche du concours particulier de la dotation globale de décentralisation

AUTORISE A LA MAJORITÉ

Abstentions : MM. BANQUY, MIALET, GUILLEMENOT, VUCÉKOVIC

Monsieur le Maire à solliciter l'aide dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation 2^{ème} tranche de subvention pour la construction de la médiathèque municipale

La Séance est levée à 22 H 20

Le Maire

Vice-Président du Conseil Général de l'Essonne

Gérald HÉRAULT